

**SÉANCE ORDINAIRE
11 JANVIER 2016 à 20h00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015 à 20h portant exclusivement sur le budget
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 22 décembre 2015 à 20h15
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 7 - Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports
- 8 - Prêt gratuit de la salle municipale à Femmes de Mékinac pour une rencontre causerie
- 9 - Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règl. 2015-291)
- 10- Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer
- 11- Désignation de 3 représentants sur le Comité consultatif d'urbanisme (reconduction de mandats)
- 12- Remerciement à Mme Nicole Lemay pour le travail réalisé durant son mandat à la présidence du centre des loisirs
- 13- Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2016 de la COMBEQ
- 14- Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur municipal à la formation *Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter*
- 15- Renouvellement de l'assurance-caution et de la cotisation à l'ADMQ
- 16- VARIA :
Mandat à M. Dany Lapointe pour contacter trois firmes d'ingénieries, dans le but de solutionner le problème des résultats hors normes obtenus au niveau de l'effluent de l'assainissement des eaux, en période estivale
- 17 - Période de questions
- 18 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le onzième jour de janvier de l'an 2016, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Sept (7) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h03.

2016-01-01 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire.

Adopté

2016-01-02 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

2016-01-03 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015, à 20h, portant exclusivement sur le budget

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015, à 20h, portant exclusivement sur le budget, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

2016-01-04 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015, à 20h15

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015 à 20h15, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2016-01-05 Approbation des comptes

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 12474 Daniel Bacon | 50,00 |
| 12475 Gisèle Thiffault | 50,00 |
| 12476 Christian Trudel | 50,00 |
| 12477 Dany Lapointe | 119,70 |
| 12478 Hydro-Québec | 2 006,25 |
| 12479 Daniel Bacon | 16,20 |
| 12480 Garage Jean-Yves Déry | 50,00 |
| 12481 Telus | 54,50 |
| 12482 Hydro-Québec | 428,24 |
| 12483 Telus | 722,63 |
| 12484 Société canadienne des Postes | 10,39 |
| 12485 Nancy Lefèbvre | 50,00 |
| 12486 Société can. des Postes | 95,75 |
| 12487 Paul Labranche | 93,60 |
| 12488 Christian Trudel | 27,45 |
| 12489 Nicole Lemay | 735,00 |
| 12490 Transport Michel Roberge | 25 210,24 |
| 12491 Bernita Tétrault | 75,01 |
| 12492 Hydro-Québec | 2 606,84 |
| 12493 Société canadienne des Postes | 1 465,93 |
| 12494 A.D.M.Q. | 790,69 |
| 12495 ANNULÉ | |
| 12496 Canadien National | 831,00 |
| 12497 ANNULÉ | |
| 12498 COMBEQ | 373,67 |
| 12499 ANNULÉ | |
| 12500 C.T.A.M. | 1 275,90 |
| 12501 Environex | 187,98 |
| 12502 Garage Jean-Yves Déry | 166,41 |
| 12503 MEDI Secur | 8,10 |
| 12504 MicroGest informatique | 57,71 |
| 12505 Groupe Ultima | 21 934,00 |
| 12506 ANNULÉ | |

| | |
|---|----------|
| 12507 Pharmacie Christine Béland | 399,96 |
| 12508 ANNULÉ | |
| 12509 ANNULÉ | |
| 12510 Médéric Blanchet | 140,00 |
| 12511 ANNULÉ | |
| 12512 Service Cité propre | 4 852,51 |
| 12513 ANNULÉ | |
| 12514-12515 COOP UNIVERT | 1 341,86 |
| 12516 Croix Bleue | 1 155,83 |
| 12517 ANNULÉ | |
| 12518 Distribution Robert | 145,84 |
| 12519 Éditions communautaires des Chenaux | 258,69 |
| 12520 ANNULÉ | |
| 12521 Distribution Vithemon | 12,00 |
| 12522 Fédération québécoise municipalités | 25,85 |
| 12523 Fourniture Denis | 80,47 |
| 12524 ANNULÉ | |
| 12525 Le Groupe A & A | 216,13 |
| 12526 Groupe Harnois | 700,60 |
| 12527 Jean-Louis Lajoie | 336,29 |
| 12528 Distribution Pierre Larochelle | 430,24 |
| 12529 ANNULÉ | |
| 12530 ANNULÉ | |
| 12531 MODOC | 289,74 |
| 12532 M.R.C. de Mékinac | 4 723,22 |
| 12533 ANNULÉ | |
| 12534 PG Solutions | 5 819,34 |
| 12535 ANNULÉ | |
| 12536 Jonathan Roberge | 80,00 |
| 12537 Jean-Guy Rodrigue | 60,00 |
| 12538 COMBEQ | 657,36 |
| 12539 Hydro-Québec | 1 047,23 |
| 12540 Société canadienne du cancer | 50,00 |
| 12541 Guillaume Déry | 201,16 |
| 12542 Dany Boisvert | 228,37 |
| 12543 Denise Messier | 114,43 |
| 12544 Dany Lapointe cell. | 58,22 |
| 12545 Société canadienne des Poste | 15,10 |

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Jean Baillargeon

Et résolu :

Que le directeur général/sec.-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de décembre 2015 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Mutuelle Mun. Qc: Ristourne de 3 156 \$ attribuée à la municipalité au terme de l'exercice financier 2014

Soc. assurance automobile Qc : Remisage du camion Inter, remboursement de 460,27 \$ par la SAAQ

Femmes de Mékinac: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour une causerie ouverte à la population de St-Adelphe le 13 avril 2016

Min. Aff. Mun.: Compensation tenant lieu de taxes 6 481 \$ (Bonification exercices 2014-2015)

Gouvernement Canada: Chèque de 344,94 \$ paiement pour location de salle lors des élections fédérales

Société d'Habitation: Rapport d'approbation du budget de l'Office municipal d'Habitation de notre municipalité

Relais pour la vie Hérouxville: Demande de partenariat et d'un don pour la marche le 27 février visant à amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer

Min. Aff. Mun.: Avis aux municipalités qu'un nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales entre en vigueur en janvier 2016 et subvention de 500 \$ accordée aux municipalités pour l'instauration du programme aux comptes de taxes

CIUSSS Mauricie Centre Québec: Formulaire à compléter pour le soutien financier concernant les services de premiers répondants

Min. Développ. Durable: Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, subvention 2015 pour St-Adelphe = 7 681,53 \$

Nicole Lemay: Lettre de démission de la présidence des loisirs et suggestion à la municipalité d'engager une personne à demi-temps pour s'occuper de l'organisation et de la coordination des loisirs, de la Maison des jeunes, etc.

Min. Transports: Chèque de 15 000 \$ subvention amélioration du réseau routier 2015

Yves Couffin: Avis à la municipalité de prévoir un/e remplaçant/e pour la gestion du panneau électronique, ainsi que pour le site Internet de la municipalité

Blanche Baillargeon: Remerciements pour l'attention portée à son endroit lors de la messe du 20 décembre

Min. Aff. Mun.: Ristourne à la municipalité du Fonds vert : versement de 7 681 \$

Jacques Lambert: Impacts environnementaux pour nos rivières si le pipeline Énergie Est était construit

Comité Fêtes 125^e incorporation, 100^e église : Remerciements à la municipalité pour la collaboration et le support financier pour l'organisation des activités des fêtes en 2016

Fondation Foyer Ste-Thècle: Remerciements pour le don accordé visant à améliorer la qualité de vie des usagers du CHSLD

COMBEQ : Tenue du congrès des officiers municipaux à Rivière-du-Loup, les 28, 29 et 30 avril 2016 et programme des formations données en 2016

Mutuelle Mun. Qc: Calendrier 2016 des formations disponibles aux membres de la MMQ

Jean-Claude Tessier maire Lac-aux-Sables: Remerciements à notre municipalité pour le témoignage de sympathie lors du décès de Monsieur Sylvio Tessier

A.D.M.Q.: Renouvellement 2016 assurance et cotisation à l'ADMQ du directeur général

2016-01-06 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2016-01-07 **Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe peut effectuer ou faire effectuer différents genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016;

ATTENDU que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$), puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention, ainsi qu'à réaliser les travaux conformément aux exigences des Normes-Ouvrages routiers du susdit ministère et du Code de la Sécurité routière et enfin, se porte garante de toutes les interventions urgentes imprévisibles.

Adopté

2016-01-08 Prêt gratuit de la salle municipale à Femmes de Mékinac pour une rencontre causerie

CONSIDÉRANT que l'organisme Femmes de Mékinac a présenté à la Municipalité de Saint-Adelphe une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue d'une causerie ouverte à toute la population et ce, le 13 avril 2016 à 19h;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gratuitement la salle municipale de l'hôtel de ville le 13 avril 2016, à l'organisme à but non lucratif *Femmes de Mékinac*, pour la tenue d'une causerie qui se tiendra à 19h et qui s'adresse à toute la population de Saint-Adelphe.

Adopté

2016-01-09 Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règlement 2015-291)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le règlement 2015-291 qui a pour but entre autres, d'établir un programme d'aide aux familles désirant se porter acquéreuses d'une résidence construite depuis plus de 20 ans dans la municipalité, utilisée à des fins résidentielles et occupée jusqu'au 31 décembre de chaque année financière;

CONSIDÉRANT que ce programme prend effet à compter du 2 mars 2015 pour se terminer le 31 décembre 2016 (Article 4 du règlement);

ATTENDU que des nouveaux propriétaires ont présenté une demande à la Municipalité de Saint-Adelphe pour se prévaloir dudit programme auxquels ils ont droit, concernant un remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur des bâtiments inscrite au rôle municipal, selon la situation familiale :

-sur une période de 3 ans pour une famille sans enfant, à raison de 75 % la première année, de 50% la deuxième année et de 50 % la troisième année;

-sur une période de 5 ans pour une famille avec enfant, à raison de 100 % sur une période de 5 ans,

ATTENDU l'article 9 du règlement qui mentionne entre autres : « *L'aide financière sera versée par la Municipalité après la séance ordinaire de janvier de chaque année fiscale;*»

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe rembourse les personnes suivantes :

| Matricule | Nom | Année de remboursement 2015 |
|--|---------------------------|------------------------------------|
| 8675-76-1385 | Guillaume Déry (0 enfant) | 1 ^{ère} année inscription |
| Évaluation 69 900 X 0,51¢ X 75 % (275 jours) | | Remboursement : 201,16 \$ |

| Matricule | Nom | Année de remboursement 2015 |
|---|------------------------------------|------------------------------------|
| 8677-35-3698 | D. Boisvert, A. Gagnon (2 enfants) | 1 ^e année inscription |
| Évaluation 109 200 X 0,51¢ X 100 % (185 jours) Remboursement : 228,37 \$ | | |

| Matricule | Nom | Année de remboursement 2015 |
|---|---------------------------|------------------------------------|
| 8781-59-6020 | Denise Messier (0 enfant) | 1 ^{ère} année inscription |
| Évaluation 105 000 X 0,51¢ X 75% (104 jours) Remboursement : 114,43 \$ | | |

Grand total des remboursements : 543,96 \$ **Adopté**

2016-01-10 **Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer**

CONSIDÉRANT que des personnes de St-Adelphe participeront à la marche « *Le relais pour la vie* », à Hérouxville, le 27 février prochain, qui se veut un événement de collecte de fonds au profit de la Société canadienne du Cancer;

CONSIDÉRANT qu'une demande de contribution financière a été déposée à la Municipalité de Saint-Adelphe par le Comité *Le Relais pour la Vie d'Hérouxville*, qui aidera entre autres, à amasser des fonds, à défrayer les coûts de la nourriture pour les bénévoles et les participants;

CONSIDÉRANT également que les responsables bénévoles de la collecte de fonds souhaiteraient que notre municipalité transmette dans chacune des résidences de Saint-Adelphe la publicité concernant la marche « *Le Relais pour la vie* »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde une contribution de 50 \$ à l'activité « *Le Relais pour la vie d'Hérouxville* » et fasse connaître la tenue de l'événement par une publicité dans le Reflet municipal, afin d'inviter des participants à la marche dans le but de recueillir les sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer.

Adopté

2016-01-11 **Désignation de trois représentants sur le Comité consultatif en urbanisme (reconduction de mandats)**

CONSIDÉRANT le règlement 2005-232, relatif à la création d'un Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 3.3 du règlement 2005-232 relatif à la composition du comité qui énonce ce qui suit : « *Le comité est composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité, mais hors des membres du conseil de la municipalité* ». Ces personnes sont nommées par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que Messieurs Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue ont été désignés par la résolution 2014-03-56 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2014 et 2015 (sièges impairs);

CONSIDÉRANT que M. Michel Denis, représentant municipal et M. François Douville citoyen de St-Adelphe, ont été désignés en janvier 2015 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2015 et 2016 (sièges pairs, résol. 2015-01-09) et qu'ils ont manifesté leur intérêt à poursuivre leurs activités;

CONSIDÉRANT l'article 3.5 du règlement 2005-232 relatif à la durée du mandat qui énonce ce qui suit : « La durée du premier mandat des membres du comité est fixée à un an pour les sièges pairs et à deux ans pour les sièges impairs. Cette durée se calcule à partir de la date de leur nomination par résolution. Par la suite la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres... »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne messieurs Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue (sièges impairs) pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité de St-Adelphe et ce, pour une reconduction de mandat de deux ans (Années 2016 et 2017).

Que Messieurs Michel Denis et François Douville (sièges pairs) poursuivent la deuxième année de leur mandat respectif.

Que Monsieur Dany Lapointe soit désigné comme personne-ressource si nécessaire, pour donner de plus amples informations et accompagner les représentants du C.C.U. lors des visites qui seront effectuées, suite à une demande de dérogation.

Adopté

2016-01-12 Remerciement à Mme Nicole Lemay pour le travail réalisé durant son mandat à la présidence du centre des loisirs

CONSIDÉRANT que Madame Nicole Lemay a agi à titre de présidente des loisirs de juin 2015 à décembre 2015 et qu'elle a remis sa démission pour des motifs personnels;

CONSIDÉRANT que Madame Lemay a apporté une immense contribution au bon fonctionnement du Centre des loisirs de Saint-Adelphe, durant son mandat à la présidence;

EN CONSÉQUENCE:

Il est résolu à l'unanimité :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adressent leurs très sincères remerciements à Madame Nicole Lemay pour la belle énergie et la contribution très appréciée qu'elle a apportées à l'organisation des loisirs à Saint-Adelphe et ce, au cours du mandat qui lui a été confié.

Adopté

2016-01-13 Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2016 de la COMBEQ

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel à Rivière-du-Loup, les 28, 29 et 30 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Dany Lapointe inspecteur municipal, à assister au congrès 2016 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 657,36 \$.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

Adopté

2016-01-14 Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur municipal à la formation *Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter*

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux du Québec offre un cours qui s'adresse aux inspecteurs municipaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie l'inscription de l'inspecteur municipal M. Dany Lapointe, à la formation : «*Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter*», pour lui permettre la mise à jour des connaissances des règles en regard des dernières modifications législatives ou orientations jurisprudentielles en la matière.

Que cette formation se tiendra le 10 février 2016 à Joliette, au coût de 275 \$ représentant la moitié du montant à déboursier.

Que la Mutuelle des municipalités du Québec et la COMBEQ défrayeront l'autre moitié des frais d'inscription.

Adopté

2016-01-15 **Renouvellement de l'assurance-caution et cotisation à l'A.D.M.Q.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe défraie l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût de 294 \$ et la cotisation pour faire partie de cette association, soit un montant de 432 \$, le tout pour un montant total de 726 \$.

Adopté

2016-01-16 **Mandat à M. Dany Lapointe pour contacter trois firmes d'ingénieries, dans le but de solutionner le problème des résultats hors normes obtenus au niveau de l'effluent de l'assainissement des eaux, en période estivale**

CONSIDÉRANT que durant la période estivale, il arrive que les résultats d'analyses réalisées à l'effluent au site d'assainissement des eaux soient hors normes;

CONSIDÉRANT que pour pallier le problème, la Municipalité doit procéder à l'installation d'un système correcteur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne M. Dany Lapointe inspecteur municipal, pour discuter avec trois firmes d'ingénieries (Enviro Neptune, Consultants Mario Cossette et Pluritec), sur le système qui serait le moins coûteux et le plus approprié pour solutionner les problèmes des résultats hors normes, suite aux tests d'analyses effectuées à l'effluent du site d'assainissement des eaux, durant la période estivale.

Qu'un avis soit demandé à chacune des firmes sur l'estimation approximative des coûts du système proposé par chacune d'elles, ainsi que des coûts approximatifs reliés à la confection d'un devis et d'un plan d'ingénierie. **Adopté**

2016-01-17 **Levée de l'assemblée à 20 h 25**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, dir. Général, Sec.-trés.
